

BISULFITE NH₄ 150

Bisulfite d'Ammonium en solution aqueuse concentrée - NH₄HSO₃ = 99,07.
Apte à l'élaboration de produits destinés à la consommation humaine directe, dans le cadre de l'emploi réglementé en œnologie. Sulfitage des moûts et des vins nouveaux encore en fermentation. Conforme au Règlement CE n° 606/2009.

Caractéristiques physiques

Aspect.....liquide transparent
Couleur.....jaune très pâle
Solution neutralisée stable.....à très faible odeur de SO₂

Analyses chimiques

Densité.....	1,125 ± 0,02	Fer	< 50 ppm
Titre en SO ₂	152 ± 3 g/L	Plomb.....	< 5 ppm
pH.....	5,3 ± 0,5	Mercure.....	< 1 ppm
Cendres sulfuriques	< 0,2%	Arsenic	< 3 ppm

Emploi en œnologie

Propriétés : Solution de bisulfite d'ammonium, stable et sans odeur pour sulfitage des moûts et vins nouveaux en fermentation, sans apport de potassium et avec apport d'azote.

Dose d'emploi : 1 cL apporte 1,5g de SO₂ et 0,4g d'ammonium (se référer au tableau d'équivalence en anhydride sulfureux).

Réglementation UE :

- Utilisation uniquement sur les moûts et vins nouveaux encore en fermentation.
- Dose maximale d'emploi : 20g/hL en bisulfite d'ammonium, soit 8,6cL/hL d'une solution de bisulfite d'ammonium 15% (12,9g/hL en SO₂).
- Contient des sulfites. Pour l'Union Européenne et certains pays, son emploi peut impliquer un étiquetage spécifique. Se conformer à la réglementation en vigueur.

Stockage – D.L.U.O.

Conserver hors sol dans l'emballage d'origine à température modérée (10 à 25°C) dans des locaux secs non susceptibles de communiquer des odeurs.

DLUO : 2 ans.

Emballage entamé bien refermé DLU : 2 mois.

Sécurité utilisateur



Voir fiche de sécurité

Conditionnement

Bidons de 11 et 23 kg / Conteneur de 1100 kg.

